

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ .

Destructeur d'hydrocarbures.

1. Identification de la substance.

Destructeur d'hydrocarbures.

(Nettoyage des pistes de stations services, enlève mazout, essences, diesel, huiles,...)

Utilisation de la substance :

Produit professionnel de nettoyage industriel

Identification de la société de distribution :

ECOCLEAN 2000

RUE MARQUET, 62

4420 SAINT-NICOLAS

N°TVA : BE 0829.363.856

Tél. mobile: 0485/405577

Tél : 04/269.83.26

Identification du fabricant:

SL BIOLINE

RUE DU PARC, 14

4432 ALLEUR

N° TVA : BE 0473.553.010

TEL. : 04/247.47.49

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Centre anti poison : 070/245.245

2. Composition / information sur les composants

Composition : tensioactifs, silicates, anticorrosifs, complexants, solvant soluble dans l'eau.

Substance dangereuse	Symbole	Phrases R
Métasilicate de soude	Xi	22/34/36/37

3. Identification des dangers.

Dangers pour l'environnement : NEANT

Dangers pour l'homme : nocif en cas d'ingestion, irritant pour les yeux.

4. Premier secours.

Examen médical : en cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Appeler le centre anti poison 070/245.245

Ne pas boire.

Mesures en cas d'inhalation : amener la personne à l'air frais, tenir le patient en position demi assise et consulter un médecin.

Mesures en cas de contact avec la peau : ôter les vêtements souillés, contaminés et se laver immédiatement à l'eau claire, consulter un médecin en cas d'irritations persistantes.

Mesures en cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Mesures en cas d'ingestion : ne pas faire vomir, ne pas boire, consulter immédiatement un médecin ou se rendre à l'hôpital.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.

Moyen d'extinction approprié : dioxyde de carbone, poudre sèche, mousse, brouillard d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser : aucun.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

Précautions individuelles : évacuer le personnel et aérer la zone

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement : prévenir l'entrée des tuyaux d'écoulement, endiguer au maximum avec du matériel inerte.

Méthodes de nettoyage : absorber avec les moyens les plus appropriés, rincer les résidus avec beaucoup d'eau.

7. Manipulation et stockage.

Manipulation : ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser uniquement dans les endroits bien ventilés.

Stockage : conserver les récipients fermés et à l'abri de la lumière.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

Mesures d'ordre technique : une ventilation locale est recommandée.

Valeurs limites d'exposition : aucune donnée disponible

Protection respiratoire : aérer la zone en suffisance.

Protection des mains : le port de gants est recommandé.

Protection des yeux : le port de lunettes est recommandé

Protection de la peau : éviter le contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : sans

PH à 2% : 12

Point/intervalle d'ébullition : sans objet.

Point d'éclair : sans objet.

Inflammabilité : non

Solubilité : entièrement soluble dans l'eau.

10. Stabilité et réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Matières à éviter : zinc, plomb, étain.

11. Informations toxicologiques.

Inhalation : peut causer une irritation des voies respiratoires, Symptômes : toux, gorge douloureuse.

Contact avec les yeux : peu provoquer une irritation.

Contact avec la peau : pas d'effet.

Ingestion : aucune donnée disponible.

12. Informations écologiques.

Ecotoxicité : pas d'application.

Mobilité : bonne solubilité dans l'eau.

Persistence et dégradabilité : biodégradabilité supérieure à 90%

13. Considérations relatives à l'élimination.

Traitement des déchets : diluer fortement avant rejet.

Traitement des emballages : après utilisation, l'emballage doit être vidé soigneusement et recyclé.

14. Informations relatives au transport.

Voies terrestres (ADR/RID) : le produit n'est pas repris dans la liste des marchandises dangereuses pour le transport par voies terrestres.

15. Informations réglementaires.

Symbole de danger : Nocif (Xn)

Phrases R R22 : nocif en cas d'ingestion

R34 : provoque des brûlures.

R36 : irritant pour les yeux.

R37 : irritant pour les voies respiratoires.

Phrases S S24/25 : éviter le contact avec la peau et les yeux.

16. Autres informations.

Cette fiche de sécurité a été établie conformément à la directive 91/155/CEE de la Commission Européenne.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que pour lesquels il est conçu.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Date de dernière modification : Janvier 2011.

Fiche établie par ECOCLEAN 2000 .

ECOCLEAN 2000 - Siège : rue Marquet, 62 – 4420 St-NICOLAS - Tél. 04/2698326

TVA BE 0829.363.856 GSM 0485/405 577

ecoclean2000@hotmail.com